



Normandie Connectée Innovante et Durable

L'ambition de la Stratégie numérique normande est de faire de la Normandie un territoire de référence pour sa dynamique de développement numérique, pour la place du numérique dans son économie, dans les usages quotidiens des citoyens et l'accessibilité au numérique. Dans cet objectif, la Région structure une offre de services de proximité à travers la mise en oeuvre Normandie Connectée : réseau des Espaces Publics Numériques et des Tiers-lieux Normandie, pour répondre aux attentes et besoins de tous les territoires et de tous les normands.

Face à la vitesse d'évolution de la technologie et des usages, l'enjeu est de maintenir un haut niveau de service. Pour ce faire, la Région anime le réseau Normandie Connectée afin d'apporter aux habitants et aux professionnels une culture et une compétence numériques, qui leur permettent d'en appréhender et d'en maîtriser l'ensemble des enjeux et des outils nécessaires à leur quotidien et à leurs activités, et ainsi de devenir acteurs éclairés d'une société numérique choisie et responsable

Objectifs

Ce dispositif vise à accompagner des initiatives et projets dans une logique d'expérimentation dans le cadre du réseau Normandie Connectée.

Il s'agit ainsi de développer des services numériques innovants et durables pour:

- Encourager et favoriser la médiation numérique auprès du plus grand nombre,
- Inciter aux nouvelles formes de travail et d'activités,
- Participer à l'attractivité et l'animation des territoires.

Bénéficiaires

- "Tiers-Lieux Normandie" et/ou "EPN Normandie" labellisés du réseau Normandie Connectée ;
- Porteurs de projets non encore labellisés mais répondant aux attentes du cahier des charges et ayant fait leur demande de labellisation (documents disponibles sur le site [Normandie Connectée](#))

Caractéristiques de l'aide

L'aide financière est une **aide ponctuelle à l'amorçage** permettant de faciliter l'émergence de projets dans les Tiers-Lieux Normandie et Espaces Publics Numériques Normandie et portant sur une ou plusieurs des thématiques suivantes :

- La sobriété numérique ;
- Les nouvelles formes de travail ;
- La culture numérique comme outil de démocratisation du numérique ;
- Le numérique en santé et les droits en matière de e-santé ;
- La participation à la transformation numérique locale ;
- La lutte contre la cybermalveillance et la mise en œuvre d'actions en faveur de la cybersécurité.

Le taux d'intervention de la Région Normandie pourra atteindre 60% du montant des dépenses éligibles avec une aide plafonnée à 30 000 € HT ou TTC selon le régime fiscal du bénéficiaire. Aucune demande, sollicitant une subvention d'un montant inférieur à 1 500 €, ne pourra être prise en compte.

Contacts

Contact

LENOEL Anne

Direction de l'Aménagement Numérique

Service Transformation Numérique des Territoires

Chargée de projet usages numériques

02 14 47 62 22

anne.lenobel@normandie.fr